

PLU - DP CERCOUX

Réunion publique

03/12/2024



Cittànova



LE PLU_ LE DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR

Document approuvé en 2019



**Procédure de Déclaration de
Projet emportant mise en
compatibilité du PLU**

**Procédure de Révision
Générale du PLU**

RÉUNION PUBLIQUE_ LE DÉROULEMENT

1 > La procédure de Déclaration de Projet

TEMPS 1

+ principes de la procédure
+ objectifs
+ calendrier

2 > Quelques rappels sur l'outil PLU

TEMPS 2

+ temps d'échanges - questions /réponses

3 > Présentation du diagnostic

+ quizz interactif avec les habitants
+ temps d'échanges - questions /réponses

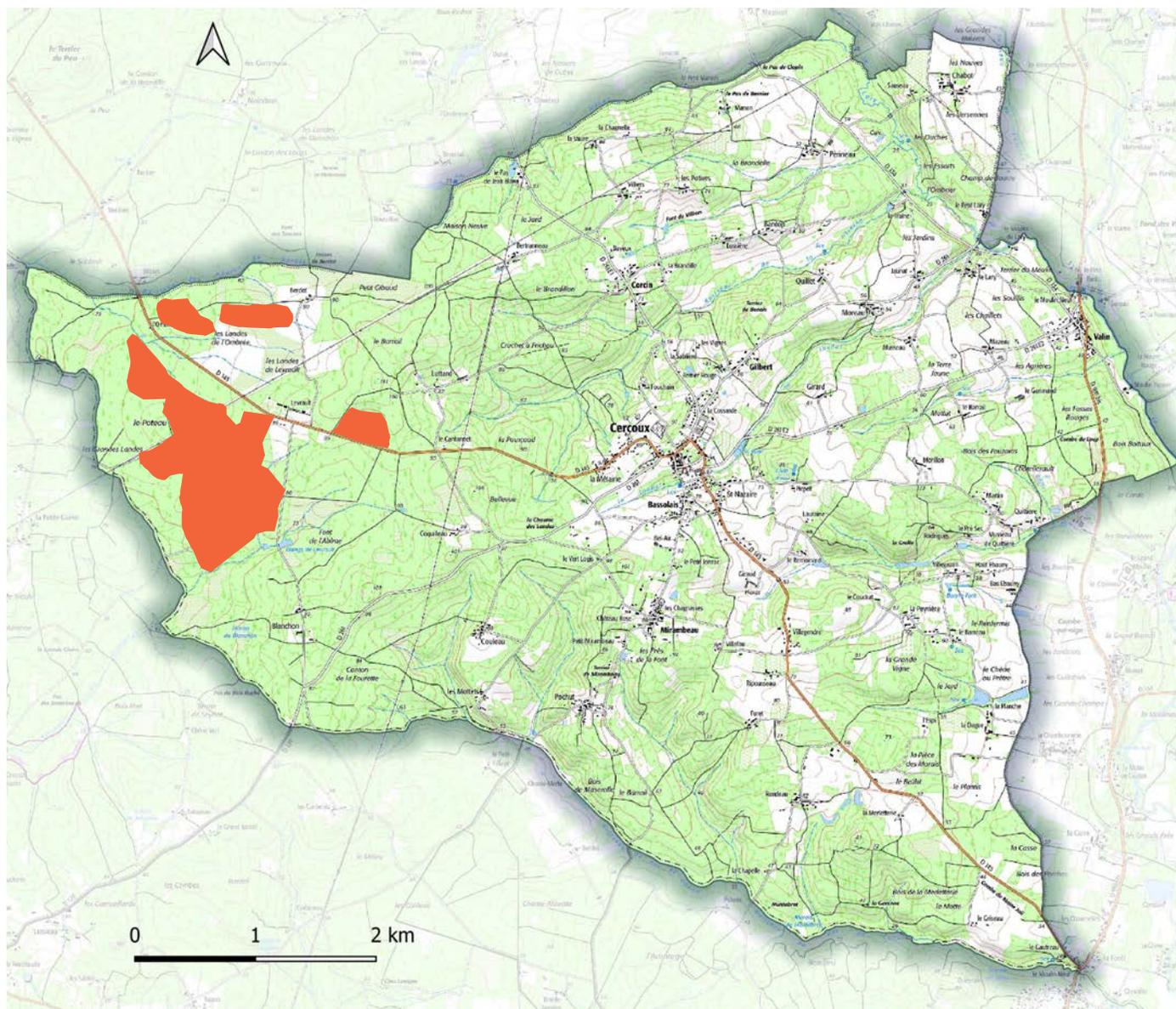
4 > Présentation du PADD

+ quizz interactif avec les habitants
+ temps d'échanges - questions /réponses



DÉCLARATION DE PROJET_ LE PROJET

Permettre la réalisation d'un parc solaire photovoltaïque au sol



DÉCLARATION DE PROJET_ LE PROJET

77 DE SURFACE CLÔTURÉE

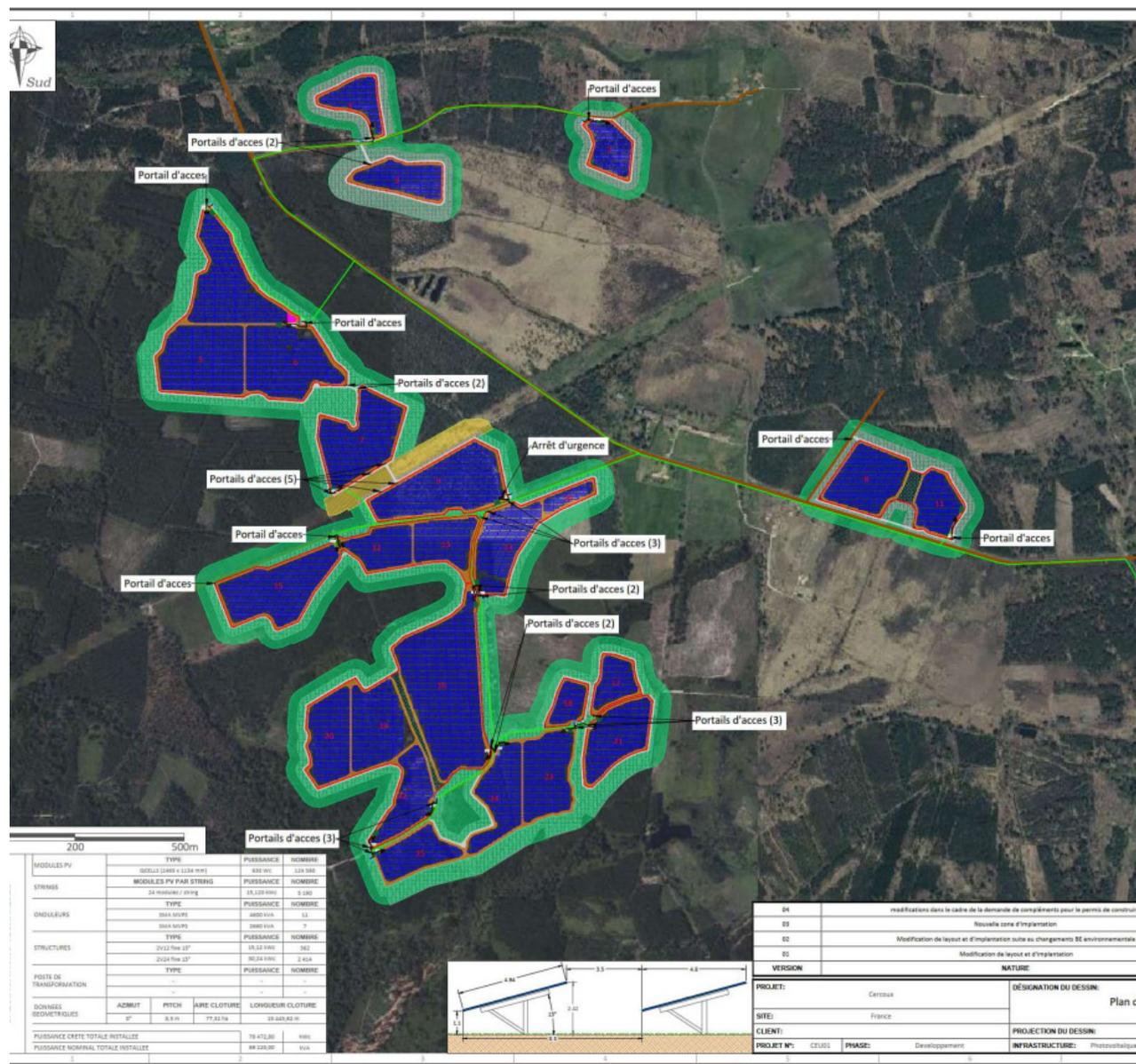
109,9 GW/an SOIT LA

CONSOMMATION MOYENNE DE

42 600 PERSONNES

Le projet sera constitué de plusieurs éléments tels que :

- » Des modules solaires photovoltaïques de haut rendement
- » Des structures supportant les modules
- » Des réseaux électriques entre les différentes étapes du réseau interne à la centrale et jusqu'au poste source
- » Des locaux techniques
- » Une piste interne avec une bande de roulement carrossable
- » Une clôture encerclant la centrale
- » Des installations de télé suivi de la centrale solaire
- » Des portails munis d'un système de clef triangle pompier



► Objectif de la déclaration de projet

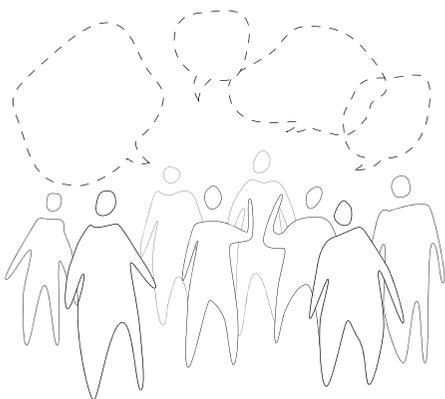
- Permettre la réalisation d'un parc solaire photovoltaïque au sol sur une surface de 77 hectares clôturés représentant une surface défrichée de 115 hectares.

► Proposition d'évolution dans le cadre de la déclaration de projet

- Actuellement en zone N  passage en zone Npv
- Création d'un règlement associé à la nouvelle zone
- Règlement graphique : un zonage parcellaire qui s'adapte au projet déposé

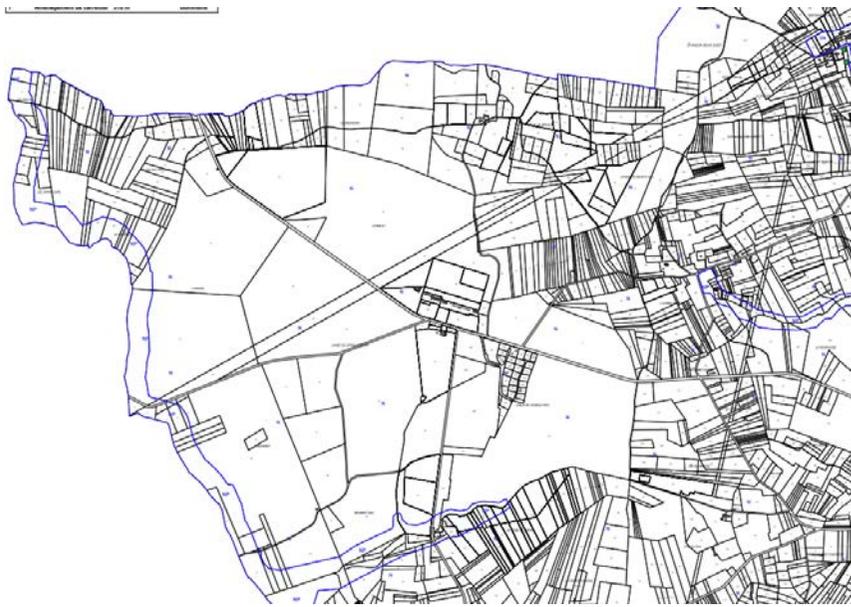
► Les pièces constitutives du dossier

- Note de présentation (contexte, justification de l'intérêt général du projet, les caractéristiques du projet...)
- Un dossier de mise en compatibilité (expose les évolutions nécessaires)
- Une évaluation environnementale



Une concertation avec Voltalia dans le cadre du projet





Évolution du règlement écrit

Dispositions réglementaires spécifiques pour la réalisation du projet.

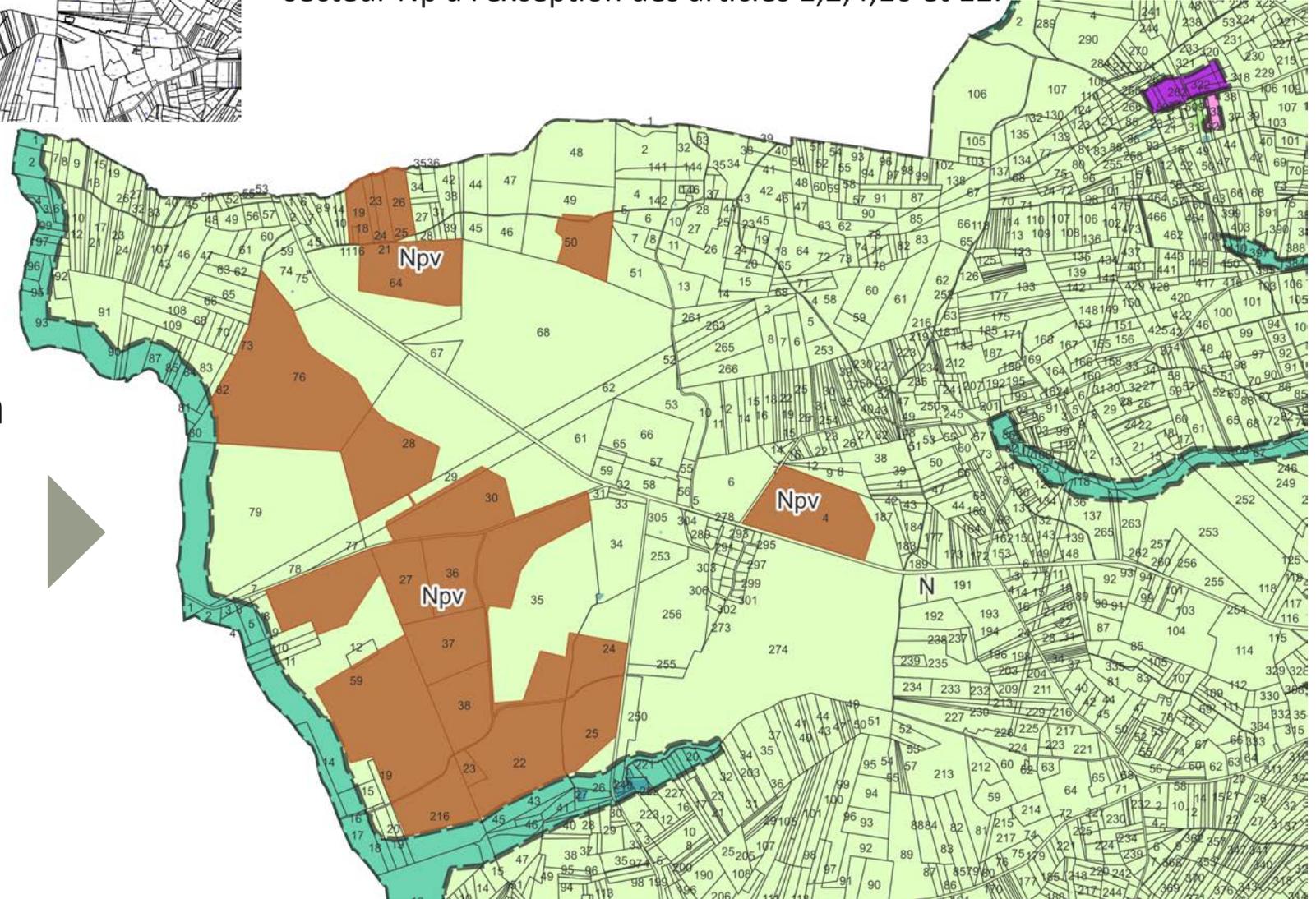
Un chapitre consacré à la zone Npv a donc été ajouté avec les articles Npv1 à Npv13 qui ont entièrement été rédigées pour une meilleure clarté du document.

Pour ce secteur le contenu des articles est le même que pour le secteur Np à l'exception des articles 1,2,4,10 et 12.

Modification du plan de zonage :



zones Npv : 131 ha



DÉCLARATION DE PROJET_ LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Juillet 2024

1

Réunion de
lancement

Décembre
2024

2

Elaboration du
dossier d'arrêt, évaluation
environnementale
comprise

Janvier 2025
Mai 2025

3

Analyse des
PPA + Enquête
publique (1
mois minimum)

Juin 2025

4

Approbation
de la
déclaration
de projet

LE PLU_ LE DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR

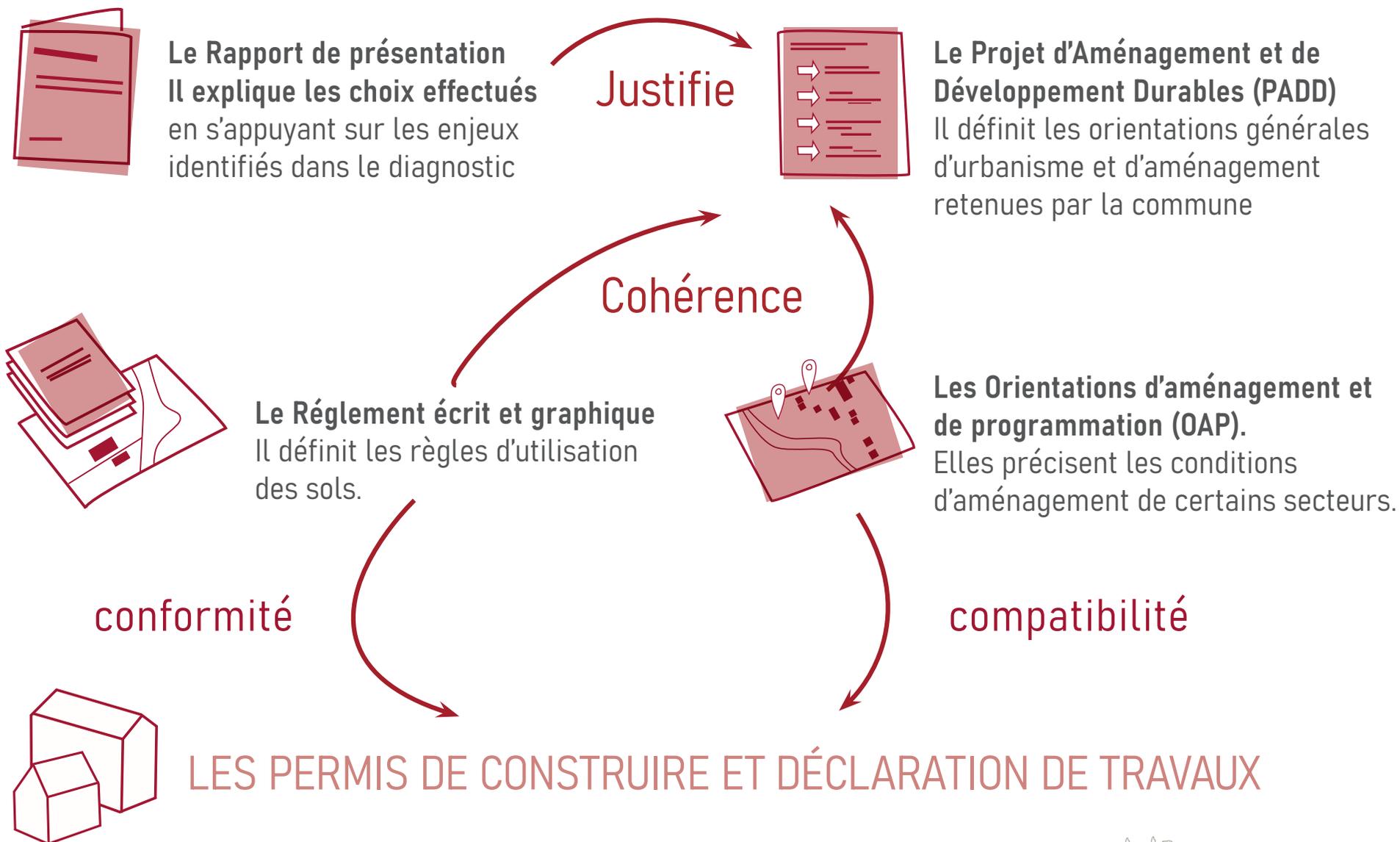
Document approuvé en 2019



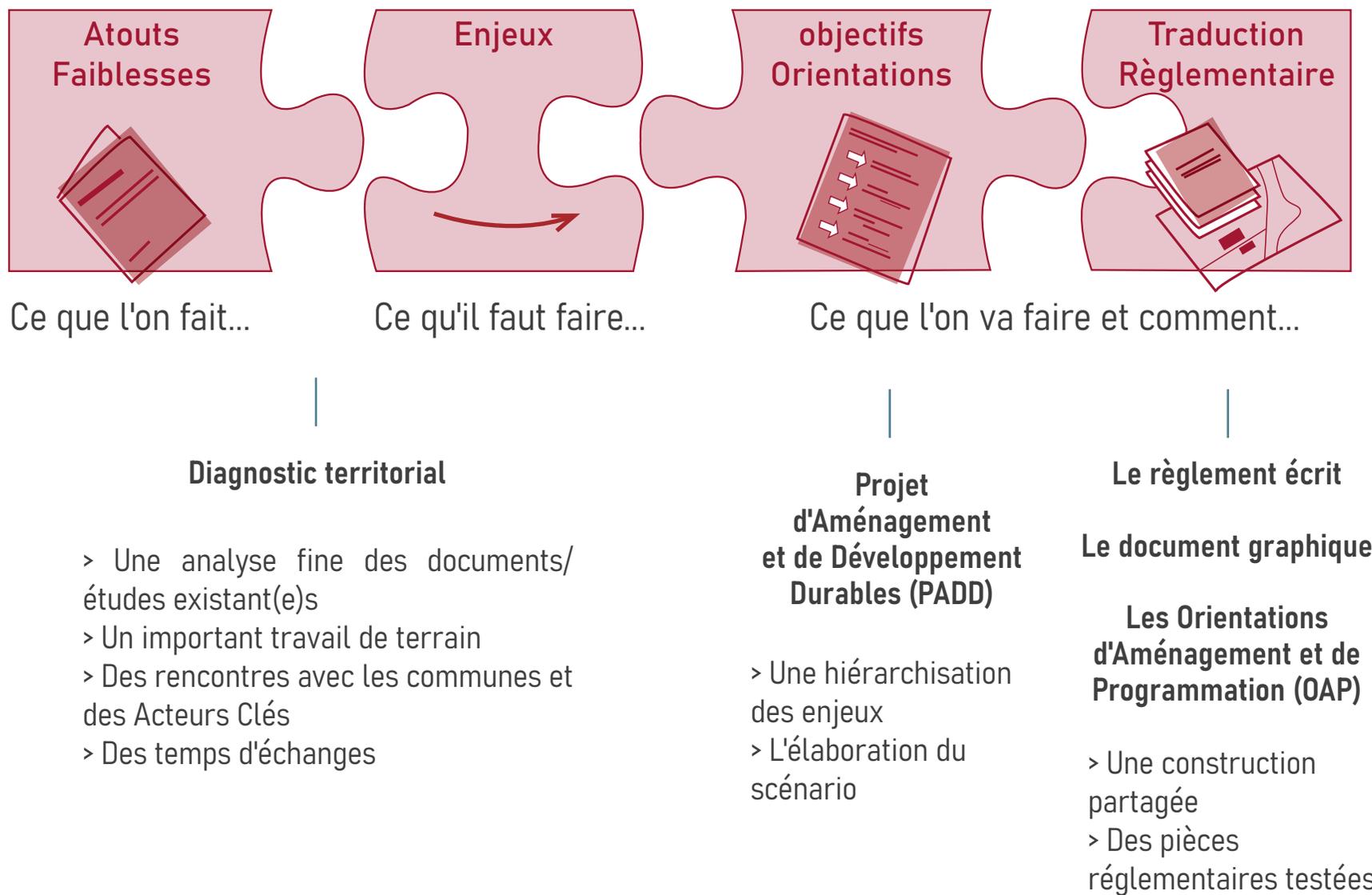
Procédure de Révision Générale du PLU

LE PLU_ QU'EST-CE-QUE C'EST ?

LE PLU SE COMPOSE DE DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS :



LE PLU_ LA MÉTHODE





- > Elaborer un document d'urbanisme compatible avec les évolutions législatives et réglementaires ainsi qu'avec les documents supra-communaux tels que le SCoT et le PCAET de Haute-Saintonge



- > Soutenir les activités économiques du territoire
- > Pérenniser et dynamiser les services et les commerces



- > Prioriser l'urbanisation en densification du bourg notamment par la réhabilitation du bâti existant et l'évolution des formes urbaines
- > Développer le territoire en assurant la mixité sociale et fonctionnelle
- > Valoriser les gisements fonciers et les friches urbaines
- > Améliorer l'adéquation entre offre et demande en logements pour répondre aux besoins de la population existante et future
- > Diversifier l'offre de logements pour faciliter les parcours résidentiels et réduire la part de logements vacants
- > Promouvoir un aménagement urbain favorable à la santé, au bien-être des habitants et à la résilience du territoire



> Renforcer la protection des populations au regard de l'augmentation des risques dans un contexte de nécessaire adaptation au changement climatique

> Permettre un développement massif des énergies renouvelables, favoriser la performance et la sobriété énergétique



> Faciliter l'intermodalité, faciliter les déplacements durables et actifs, réduire mes besoins de mobilité

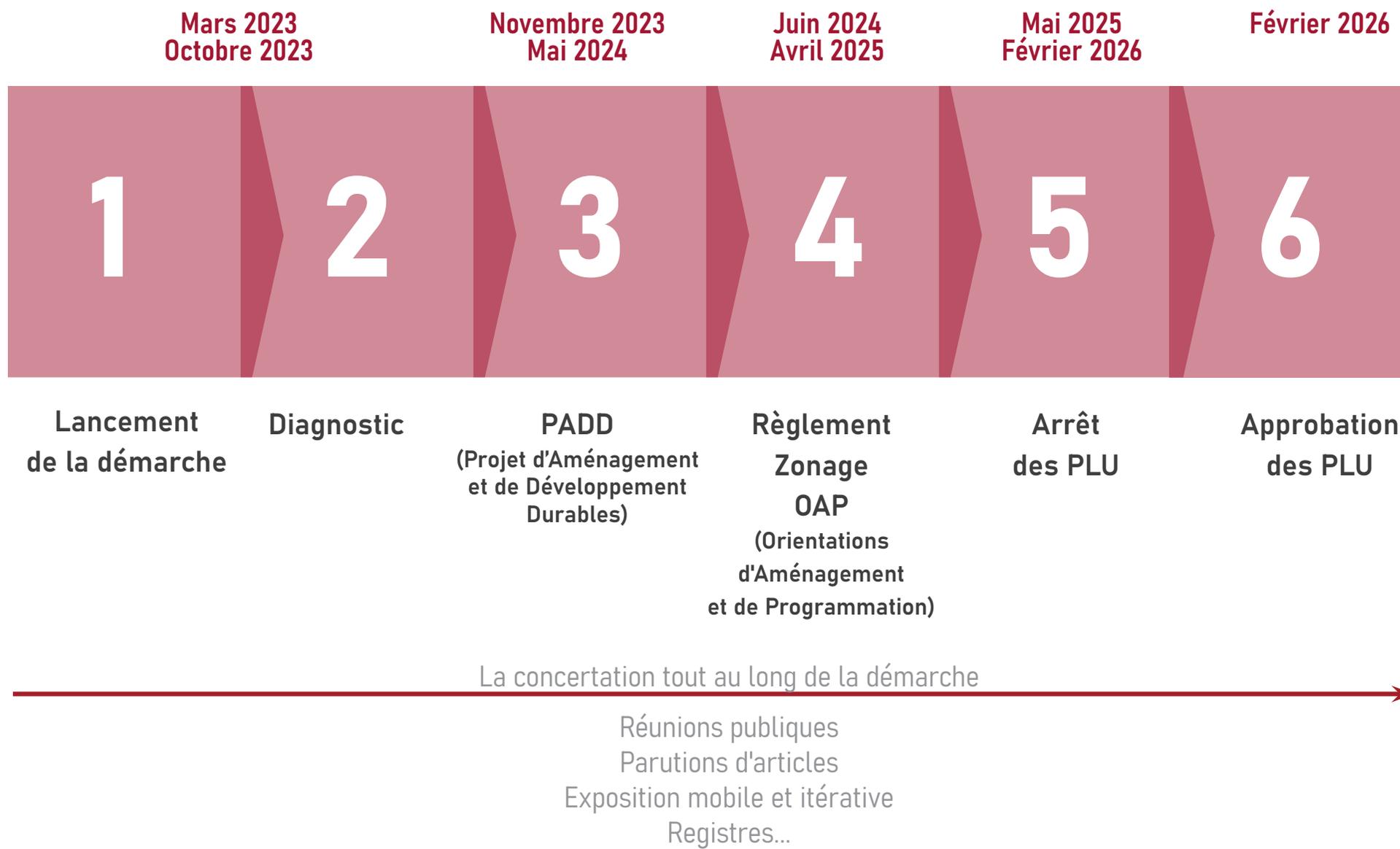


> Valoriser et préserver le patrimoine bâti et le patrimoine naturel

> Préserver la ressource en eau et améliorer le cycle de l'eau

> Encourager les activités agricoles qui participent à l'aménagement durable du territoire et à sa résilience en lien avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial

LE PLU_ RAPPEL DU CALENDRIER



The image shows a classical building facade with a pediment. The pediment contains a relief sculpture with a central figure and the letters 'R.F.' below it. Above the pediment is a small clock tower with the year '1895' on it. The building has several windows with white frames. A French flag is flying from a pole in front of the building. The ground floor has arched doorways with a white wrought-iron gate. A small blue sign with the number '12' is visible above the central doorway. A white text box is overlaid on the right side of the image, containing the text '1. Présentation du diagnostic' in bold black font.

1. Présentation du diagnostic

Diagnostic

PADD

Avril - Juillet 2023

Questionnaire agricole

Avril 2023

Entretien communal

septembre 2023

Atelier Conversation des territoires

Juillet 2023 à Montlieu-la-Croix

Permanence agricole

Avril-Juillet 2023

Questionnaire communal

PLU Plan Local d'Urbanisme
LES CONVERSATIONS DU TERRITOIRE
Cercoux

SUJET 1 // PRÉSERVER ET VALORISER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES
Comment faire avec les paysages, une thématique au croisement de plusieurs enjeux ?

Les vignes, les zones humides ou encore la forêt de la Douba Saintongeaise sont des éléments remarquables du patrimoine naturel du territoire. La diversité des paysages participe aussi à l'attractivité des communes du regroupement et peut être le support de production d'énergie renouvelables. Cependant, avec une forte couverture forestière les communes du regroupement font aussi face à un risque incendie important.

Biodiversité
Eau
Paysage
Risque
Énergie
Nature

1 Selon vous, quelles sont les richesses naturelles du territoire d'études ? Quelles sont celles qui méritent d'être mises en avant ? Quels éléments naturels faut-il protéger en priorité ?

2 Le paysage de la commune est aussi conditionné par la présence de carrières. Comment leur exploitation est-elle perçue ? Est-ce que, selon vous, ce sujet constitue un enjeu pour le territoire ?

3 Le développement des énergies renouvelables est un enjeu fort du SCOT de la Plaine-Saintonge. À votre avis, quels sont les modes de production d'énergies renouvelables les plus adaptés à votre territoire ? Quels sont ceux observés aujourd'hui ? Identifiez-vous des espaces propices au développement des ENR ?

4 La commune doit-elle faire face à de nombreux aléas qui obligent le territoire à se développer intelligemment ? Quels sont les risques les plus influents sur votre territoire ? Quelles en sont les conséquences les marquantes ? Selon vous, comment le territoire peut-il devenir résilient face au changement climatique ?

5 Quel est un élément patrimonial bien présent sur le territoire. C'est aussi un élément vital pour les habitants et l'agriculture. Dans un contexte d'épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, comment mettra le territoire dans une dynamique de gestion durable de la ressource en eau ?

SECTEURS PAYSAGERS
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
RISQUE INCENDIE
PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL
TRAME VERTE ET BLEUE
RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Voie d'élevage, bœuf de Salers, sur une route en danger en hiver
Prairie humide avec prairies humides, riches en biodiversité (Cercoux 2023)
Aiglon de Meillac, Sauvagnon méconnus sur une route dans le bocage
Tramblin, Parcours verticaux boisés, sur une route nationale



1. Des attaches à la terre

agriculture

patrimoine naturel

patrimoine bâti

paysages

énergie

_AGRICULTURE ET FORET, DEUX MARQUEURS D'UNE IDENTITÉ RURALE

ELEMENTS DE CONTEXTE

- » La forêt, première occupation du sol de la commune
- » Végétation composée de forêts fermées de conifères, des forêts fermées de feuillus, des forêts fermées mixte
- » Cercoux est concerné par un PPRIF
- » Spécialisation de la production agricole : polyculture et polyélevage
- » Une déprise agricole

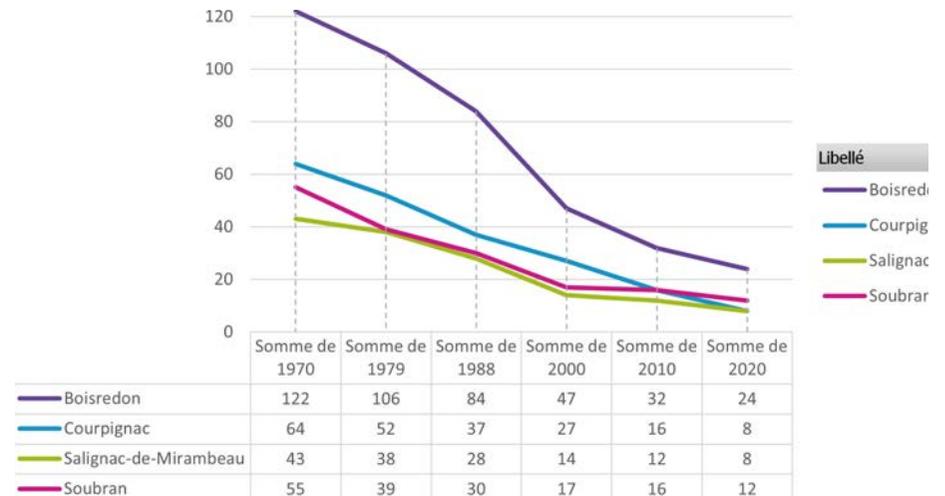
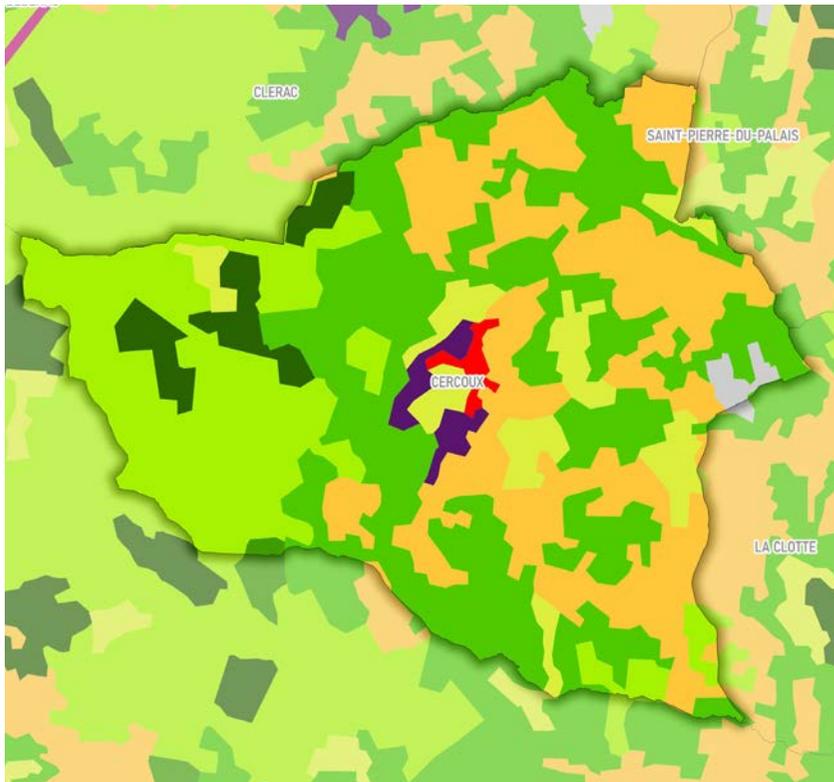
CHIFFRES CLÉS

37,2 % de la commune couvert par des espaces agricoles

61,4 % de la commune couvert par des espaces boisés

- 92 % d'exploitation agricole entre 1970 et 2020

36,9 hectares par exploitation en moyenne



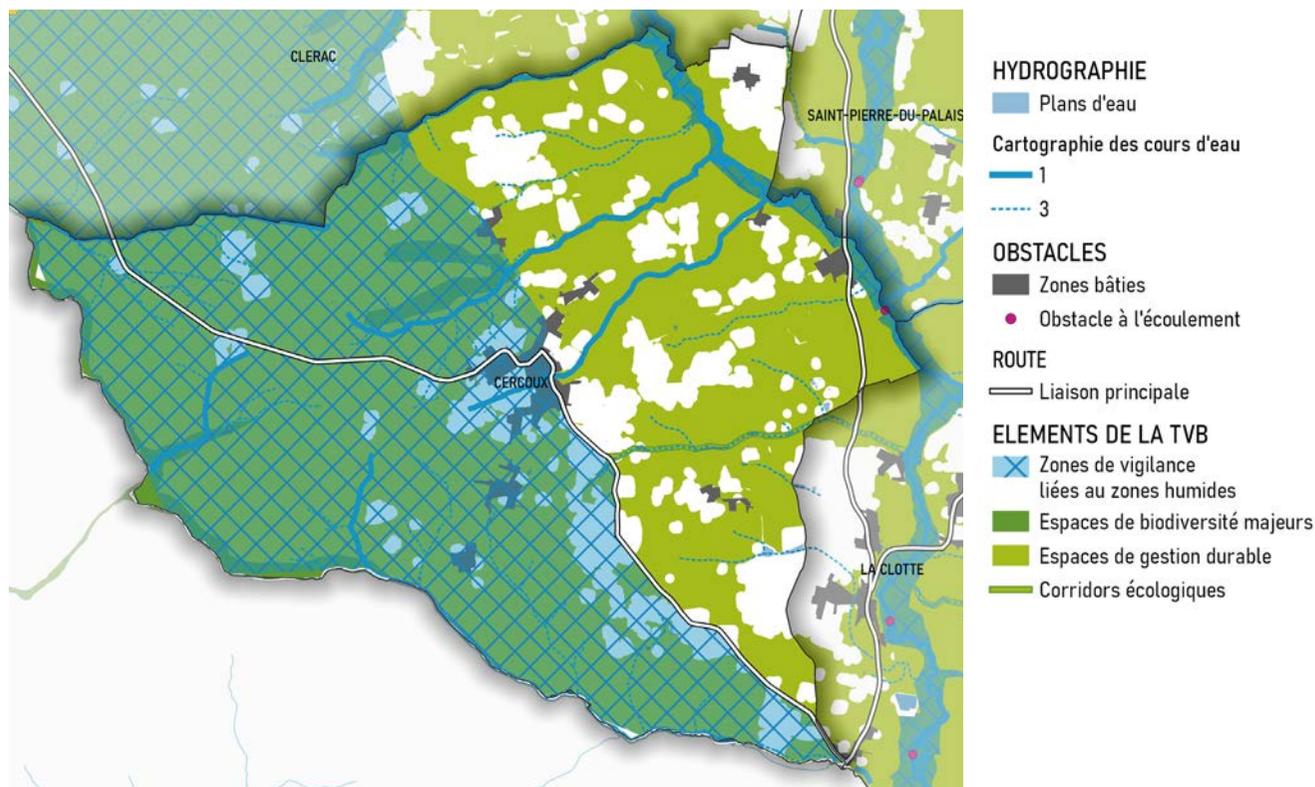
ELEMENTS DE CONTEXTE

- » Un atlas de la biodiversité communale effectué par la commune avec Nature Environnement 17
- » Une zone Natura 2000 présente sur le territoire « Vallée du Lary et du Palais»
- » Une ZNIEFF de type 1 est présente sur le territoire «Landes de Cercoux»
- » Une ZNIEFF de type 2 est présente sur le territoire «Landes de Montendre»
- » Des actions en cours au niveau de la gestion en eau sur la commune (récupération d'eau, communication...)

_UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER

CHIFFRES CLÉS

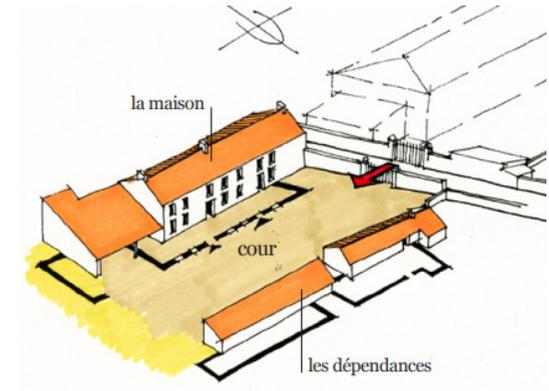
- 11 masses d'eau souterraines sur le territoire
- 4 cours d'eau majeurs : le Jaunat, le Lary, le Pas de Canon et le Manon
- 1 site ENS candidat avec l'Etang de Levrault



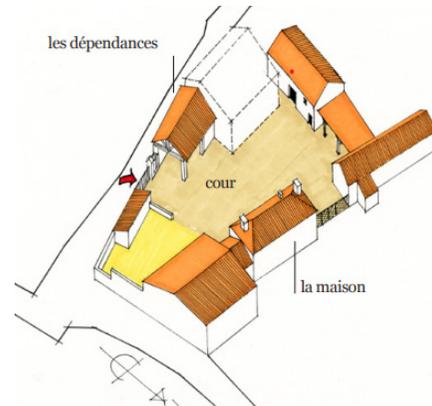
_PATRIMOINE BÂTI QUI S'ILLUSTRE DANS LES FORMES D'HABITATIONS

ELEMENTS DE CONTEXTE

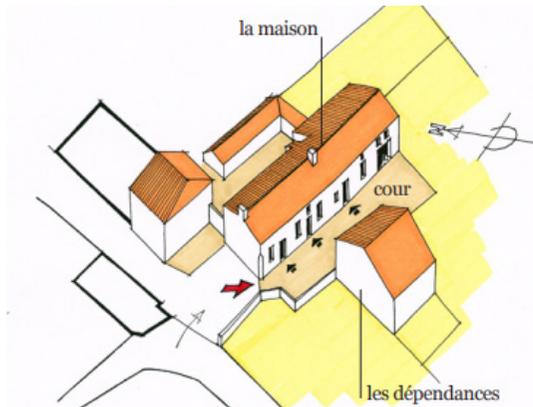
- » Une diversité de formes d'habitations :
 - Les petites maisons
 - La longère
 - La maison saintongaise
 - La maison de maître
 - La propriété à cour fermée



La maison saintongaise



La propriété à cour fermée



La longère vue d'en haut



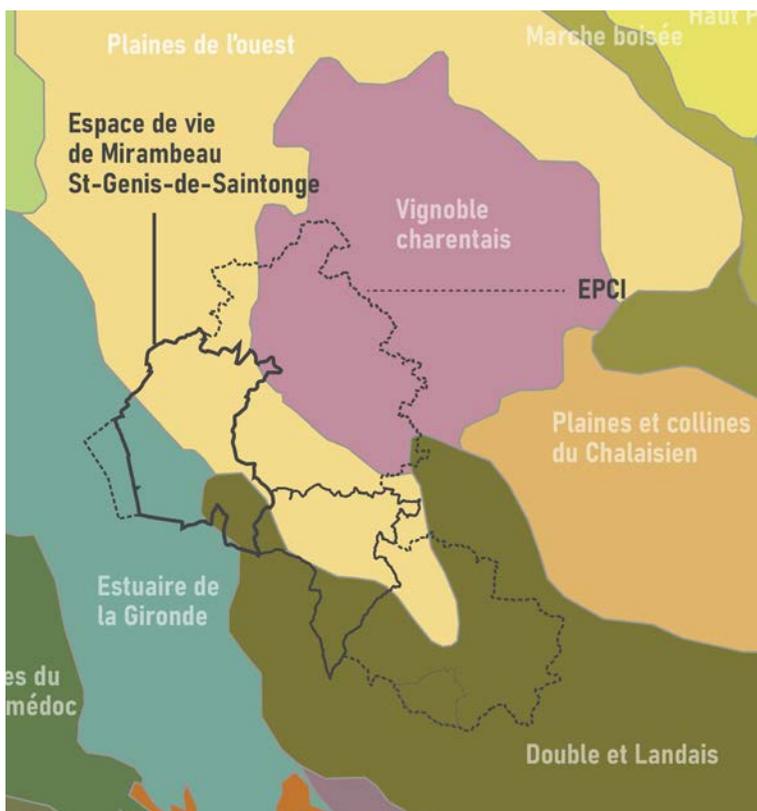
_PAYSAGE MARQUÉ PAR LA DOUBLE SAINTONGEASE ET LE LANDAIS

ELEMENTS DE CONTEXTE

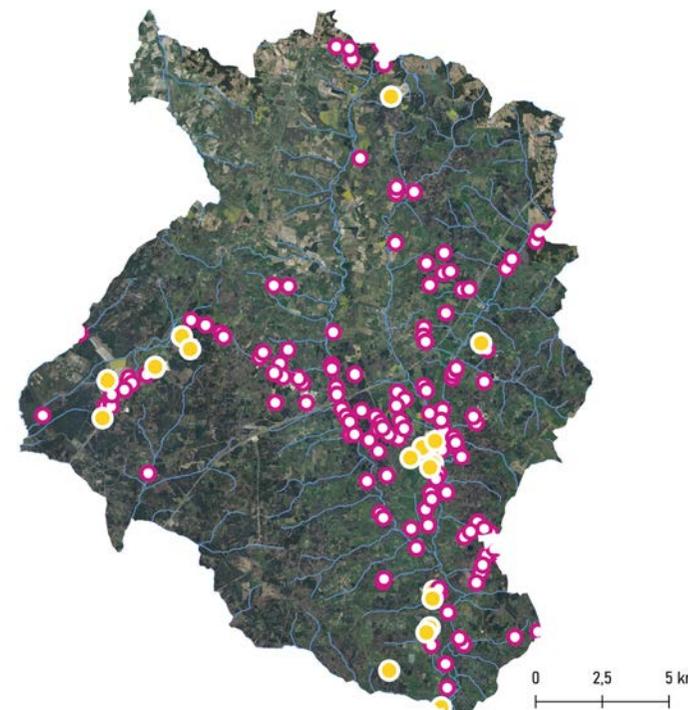
- » Habitation en clairière et réseau hydrographique dense
- » Sols pauvres et relief doux, majoritairement constitué par la forêt de la Double Saintongaise
- » Un paysage parsemé de carrières
- » Un ensablement du Lary causé par les carrières

CHIFFRES CLÉS

- 3 carrières en activité à Cercoux
- 2 sous-entités paysagères : «La Double Saintongaise et le Petit Angoumois»



- Anciennes carrières
- Carrières encore en activité



_UN POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE IMPORTANT

ELEMENTS DE CONTEXTE

- » Le secteur agricole premier secteur émetteur de GES
- » Une empreinte carbone plus faible que la moyenne intercommunale
- » Le secteur résidentiel premier consommateur d'énergie du territoire
- » Une production d'énergie renouvelable essentiellement liée au solaire

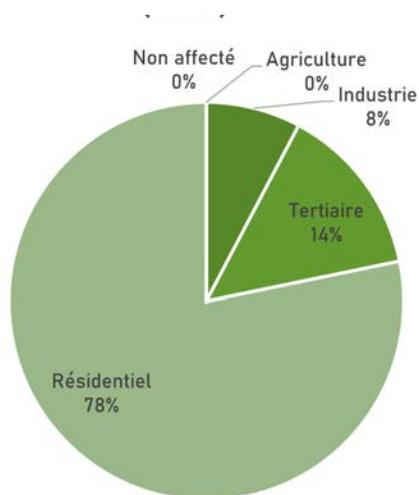
CHIFFRES CLÉS

5,09 tonnes d'émissions moyennes à Cercoux (en tonnes équivalent CO²)

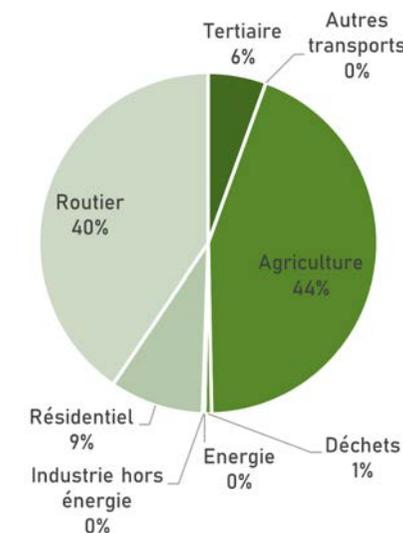
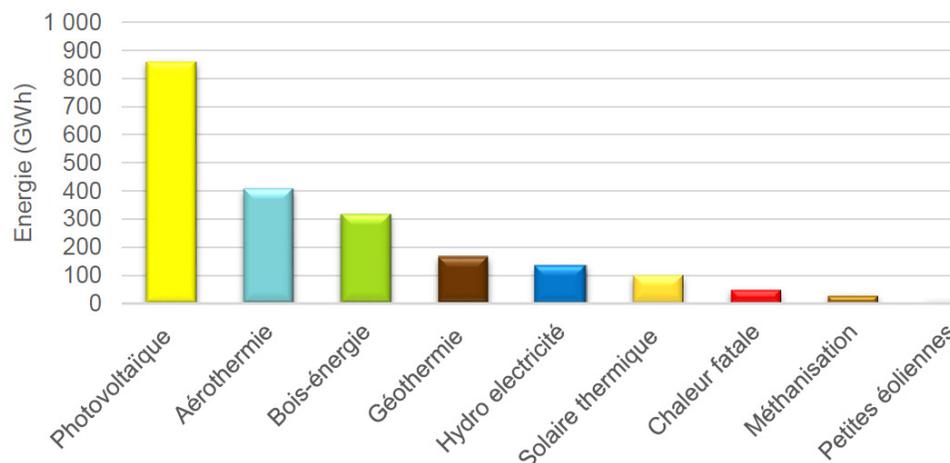
12,9 tonnes d'émissions moyennes au niveau intercommunal (en tonnes équivalent CO²)

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur 2018

Consommation d'énergie finale par secteur, 2021



Potentiel de production d'énergie renouvelable par filière sur le territoire de la Haute-Saintonge



_Conclusion - Partie 1



- › Amélioration de la connaissance de la forêt aux habitants
- › Accompagnement de l'installation de l'activité maraîchère
- › Maintien des exploitations agricoles
- › Valorisation du Plan Alimentaire Territoriale (PAT) réalisée à l'échelle communale

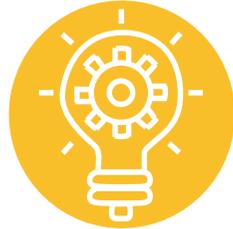


- › La préservation du patrimoine bâti et de l'identité historique et esthétique de la commune
- › La valorisation des éléments qui font cadre de vie
- › La prise en compte des formes urbaines héritées du territoire



- › La préservation des éléments qui constitue le paysage du territoire
- › Développement économique lié aux carrières
- › La reconversion des sites de carrières
- › Réduction des nuisances liées à l'exploitation des carrières
- › Gestion durables des forêts
- › Amélioration de la cohabitation entre les usages au sein de la forêt

_Conclusion - Partie 1



- › **Accompagnement et maîtrise du développement des EnR**
- › **La priorisation d'une production d'EnR vers le solaire**
- › **Encouragement au photovoltaïque sur bâtiment**
- › **Identification des zones naturelles pour bien faire cohabiter zone naturelle et énergies renouvelables**



- › **Gestion et valorisation des berges et ripisylves**
- › **Valorisation de la diversité des paysages**
- › **Identification des zones naturelles pour bien faire cohabiter zone naturelle et énergies renouvelables**
- › **Protection des espèces faunistiques et floristiques et notamment des arbres remarquables**

2. Une double logique : entre dépendance extérieure et richesse intérieure

armature
transport
tourisme
économie
services
équipements

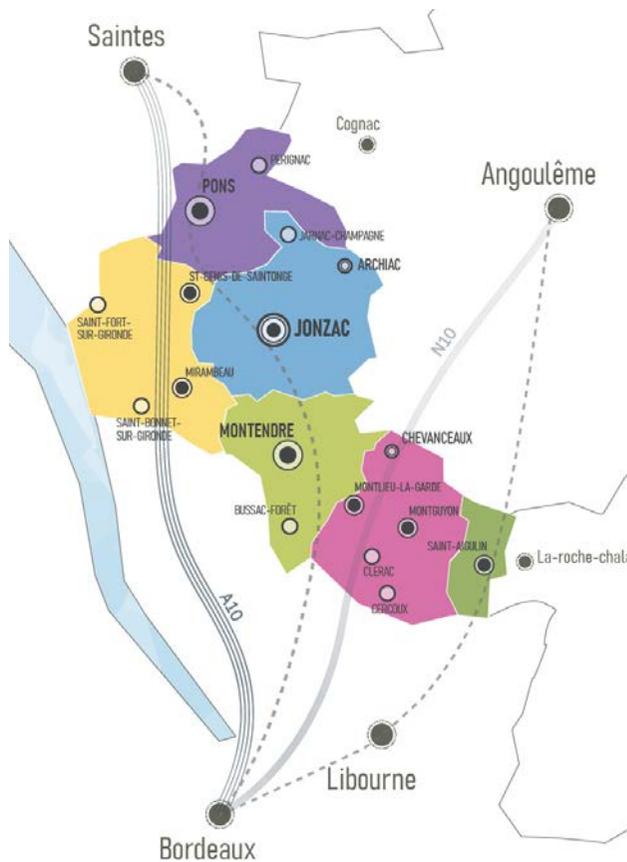
_UN TERRITOIRE ENTOURÉ DE POLARITÉ

ELEMENTS DE CONTEXTE

- » Un territoire situé à l'extrême sud de la Charente-Maritime et au sud la Haute-Saintonge
- » Une commune tournée vers la Gironde
- » Une métropolisation bordelaise qui se fait ressentir avec le développement du RER métropolitain qui va accentuer cette tendance avec l'apport d'un nouveau flux

CHIFFRES CLÉS

- 1 département limitrophe avec le territoire
- 1 commune défini comme commune rurale relais
- 35 min de Libourne
- 60 min de Bordeaux



Réunion publique - 03/12/2024
Cercoux



ELEMENTS DE CONTEXTE

_UN TOURISME VERT QUI MÉRITE D'ÊTRE DÉVELOPPÉ

- » Un territoire de passage touristique (des sites touristiques autour : Aubeterre, Saint-Emilion...)
- » Un potentiel d'activités de plein air important lié aux paysages
- » Le tourisme un poids assez faible dans l'économie locale
- » De nombreux circuits de randonnées
- » Un tourisme vert pas assez valorisé

CHIFFRES CLÉS

- 1 route Scandibérique
- 1 voie verte de la Haute-Saintonge à proximité
- 1 un circuit équestre «Route des Cardinaux en Pays de Haute-Saintonge» à proximité



DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PRÉSENTES SUR LA COMMUNE

ELEMENTS DE CONTEXTE

- » Une logique d'emploi tournée vers la Gironde
- » Le secteur «Administration publique, enseignement, santé et action sociale», 1er secteur économique du territoire
- » Le territoire appartient à la zone d'emploi de Libourne
- » La commune 2ème employeur du territoire
- » STP Cabrero, employeur important également du territoire (environ 70 salariés)

CHIFFRES CLÉS

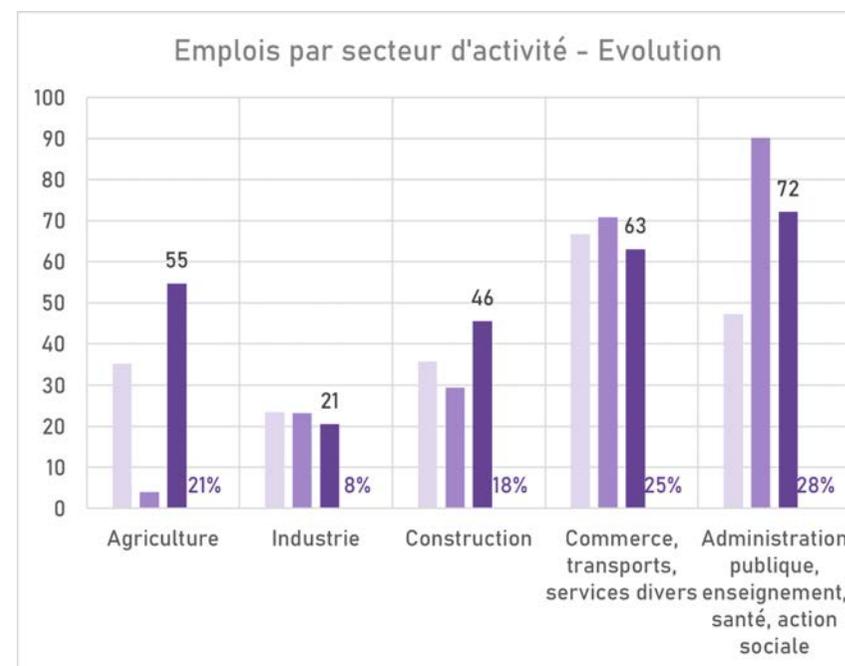
220 emplois sur le territoire en 2020
+40 % du nombre d'emploi entre 2009 et 2020

37 % d'ouvriers représentés dans les catégories socio-professionnelles

2020	Nombre d'emploi dans la zone	Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	Indicateur de concentration d'emploi
Cercoux	220	490	45.0%
Total général	220	490	45.0%

2014	Nombre d'emploi dans la zone	Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	Indicateur de concentration d'emploi
Cercoux	186	426	43.7%
Total général	186	426	43.7%

2009	Nombre d'emploi dans la zone	Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	Indicateur de concentration d'emploi
Cercoux	157	401	39.0%
Total général	157	401	39.0%



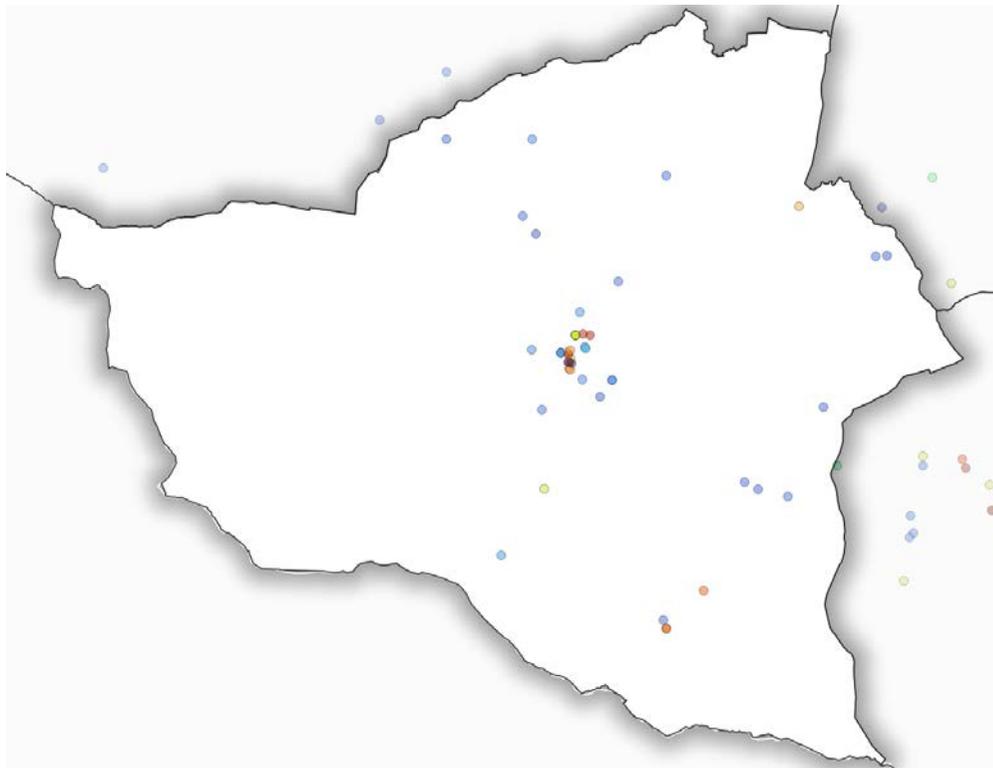
UNE OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES QUI CONTRIBUE A L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ELEMENTS DE CONTEXTE

- » Des habitants qui se rendent en Gironde pour les équipements et les services supérieurs
- » Une offre en santé de qualité : podologue, dentiste, kinésithérapeute, infirmière, psychologue
- » De nombreux services publics et de services d'aides à la personne
- » Des équipements liés au tourisme sous représentés
- » Un tissu commercial dynamique

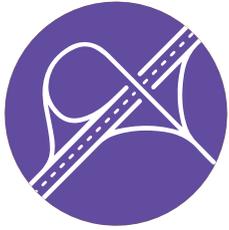
CHIFFRES CLÉS

- 1 école maternelle
- 1 école primaire
- 1 pôle de santé privé
- 1 tiers -lieu en projet
- 1 centre de loisirs

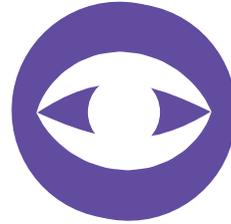


Réunion publique - 03/12/2024
Cercoux

_Conclusion - Partie 2



- › Tirer les bénéfices de cet emplacement stratégique
- › Développement de formes de coopérations/partenariats entre les territoires limitrophes



- › Développement du potentiel autour du tourisme vert
- › Préservation du patrimoine naturel support du tourisme vert



- › Développement de transport en commun pour renforcer l'attractivité du territoire
- › Développement des modes actifs pour sortir de la dépendance aux véhicules individuels
- › Augmentation des fréquences de train afin d'être cohérent avec les horaires pendulaires
- › Mise en place d'aménagement pour favoriser les déplacements actifs

_Conclusion - Partie 2



- › **Maintient des activités économiques déjà présentes sur la commune**
- › **Accueil d'entreprises attractives et innovantes**
- › **Création de bâtiments économiques pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises**



- › **Mutualisation et optimisation des équipements sportifs**
- › **Maintient des équipements et des services existants**
- › **Développement d'une offre en équipement cohérente entre communes**

3. Population et logement : deux dynamiques en augmentation

démographie
logement

ELEMENTS DE CONTEXTE

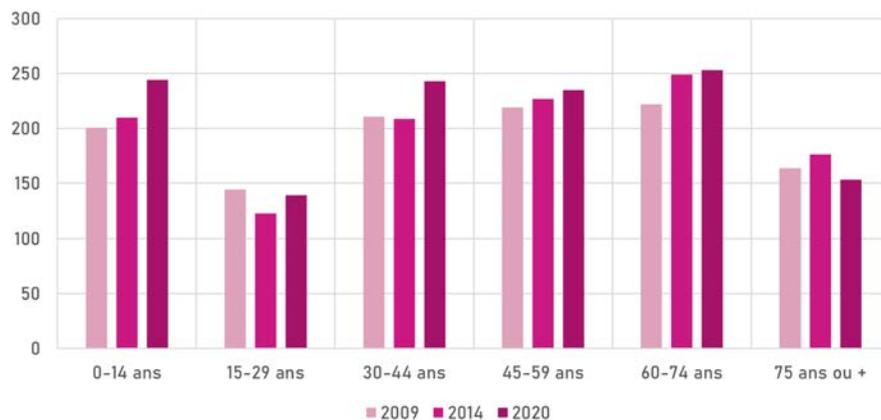
- » Une population attirée par trois motivations principales : le prix du foncier, la position stratégique de la commune et les services et les équipements
- » L'éloignement avec le lycée et le manque d'offre immobilier sont des éléments qui limitent l'attractivité de la commune
- » Un solde naturel négatif depuis 1968
- » Les 0-14 ans, plus forte augmentation

CERCOUX, UNE COMMUNE QUI ATTIRE

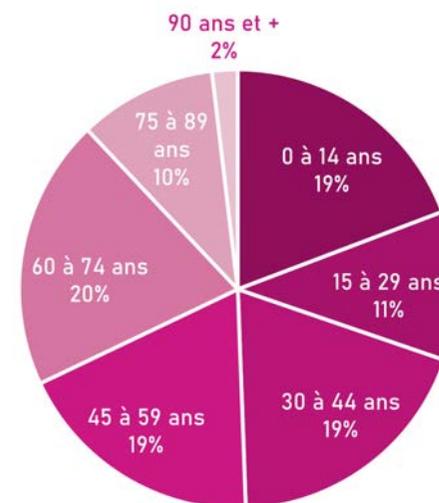
CHIFFRES CLÉS

- + 20 % de la population entre 1999 et 2020
- 2,25 personnes par ménage
- 1% correspond au taux de variation annuel moyen entre 2014 et 2020

Evolution démographique



Répartition de la population par tranche d'âge



_DES LOGEMENTS EN FORTE AUGMENTATION

ELEMENTS DE CONTEXTE

- » Un nombre de logement qui ne cesse d'augmenter depuis 1968
- » Une vacance qui diminue sur Cercoux mais avec quelques résidences secondaires présentes
- » Un manque d'offre immobilier et notamment au niveau locatif
- » Un réflexion menée autour de l'aménagement d'un espace dédié à l'habitat mobile

CHIFFRES CLÉS

14 logements vacants sur l'ensemble de la commune (LOVAC retravaillé par commune 2020)

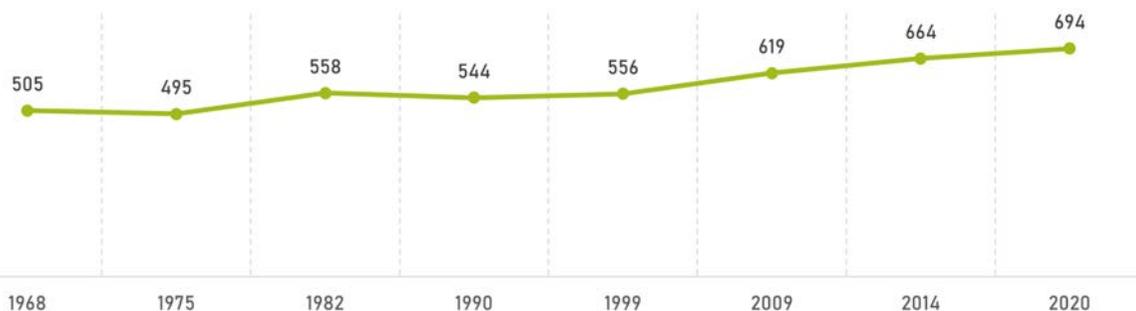
189 nouveaux logements depuis 1968

7 % de résidences secondaires sur le regroupement

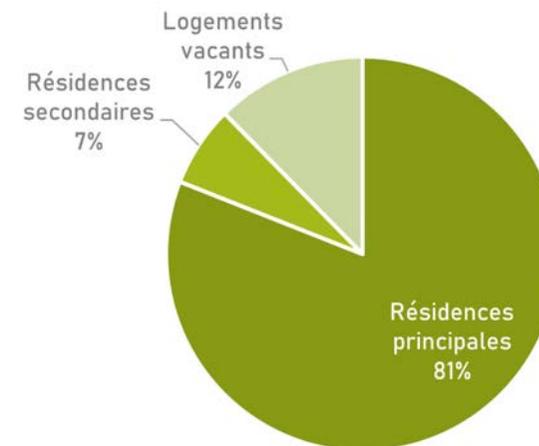
3 logements communaux



Evolution du nombre de logements



Occupation des logements



_Conclusion - Partie 3



- › **Accompagnement du vieillissement de la population**
- › **Maintient du prix du foncier attractif**
- › **Maintient des actions sociales menées par le CCAS**
- › **La métropolisation de Bordeaux et la mise en place du RER métropolitain qui vont participer à l'arrivée de nouvelles populations**

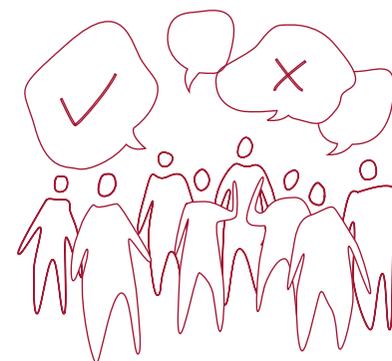


- › **Accompagnement du vieillissement de la population avec une offre de logements adaptée**
- › **Développement de l'offre locative pour répondre aux besoins de la population**
- › **Maitrise du foncier pour lutter contre la vacance**

Interlude quizz



AVOSTELEPHONES!



- 1 Allez sur wooclap.com
- 2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
CERCOUXDIAG



A landscape photograph featuring a large, light-colored house with a tiled roof and a balcony, partially obscured by several large, leafy green trees. In the foreground, there is a wide, grassy field with scattered yellow wildflowers. A paved road or driveway curves through the middle ground. The sky is filled with heavy, grey clouds, suggesting an overcast day.

2.Présentation du PADD

PADD

OAP

Janvier 2024

Atelier scénarios
Le PADD qualitatif

Mars 2024

Proposition de
PADD
Le PADD global

Février 2024

Atelier scénarios
Le PADD
quantitatif

Mai 2024

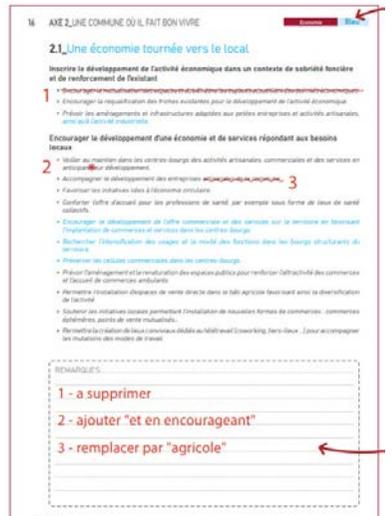
Echanges avec
le SCoT

Juin 2024

Echanges
avec les PPA

Juin 2024

Réunion
Publique



4

ENERGIE



limitation des consommations
efficacité des projets
production privée

La population et les petites activités augmentent légèrement, les nouvelles activités économiques d'ampleur (qui demandent souvent de l'espace hors centre urbain) ne sont pas développées. Les besoins globaux en ressources augmentent légèrement, l'absence d'extension limite notamment les consommations d'énergie... Ce scénario développe le principe de ville «dense et désirable», en avant les efforts sur l'efficacité maximale des projets. La sobriété est ici l'axe structurant majeur du PLU. Les ménages sont encouragés à développer la production d'énergie renouvelable à leur échelle (solaire en toiture par exemple), et les entreprises à l'autoconsommation.

RESSOURCE EN EAU



+ augmentation forte des besoins
consommation raisonnée

La population augmente en fonction des projets de logement acceptés ou non. Les activités de plus grande ampleur peuvent se développer. La consommation de la ressource en eau augmente, mais de façon raisonnée et proportionnelle aux projets accueillis dans les 10 ans à venir. Le développement des réseaux doit pouvoir accompagner ce développement modéré sur le long terme.

PAYSAGE ET PATRIMOINE



réhabilitation ancien
intégration au contexte architectural
protection petit patrimoine

Le maître mot est à présent l'adaptation par une transition respectueuse de l'existant. Ainsi, le paysage urbanisé mute peu à peu en voyant son patrimoine ancien se réhabiliter, reprenant les courbes du passé pour les rendre plus fonctionnelles, plus contemporaines.

Les projets s'adaptent pour assurer une meilleure intégration globale dans le contexte environnant.

Le «petit» patrimoine bâti a été recensé et protégé dans le cadre du PLU, un parcours de valorisation a été mis en place.

Réunion publique
Cercoux



Un contexte législatif pour nous le rappeler :

Loi Climat et Résilience

- » Vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre avec la mise en place de quelques mesures :
 - › interdire la location de logements classés E en 2034
 - › créer des zones à faibles émissions (ZFE)
 - › réduire de 50% de la consommation d'espaces naturels et agricoles d'ici 2031 pour atteindre le zéro artificialisation nette en 2050



Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables

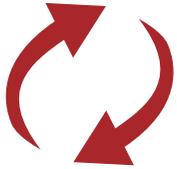
- » Cette loi dont la volonté est de faciliter l'installation d'énergies renouvelables se fixe certains objectifs :
 - › planifier les projets d'énergies renouvelables
 - › simplifier les procédures
 - › mobiliser du foncier solaire et l'éolien
 - › mieux partager la valeur des énergies renouvelables



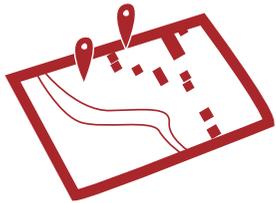
C'est le coeur du projet et la pièce maîtresse du PLU



Il exprime le **projet politique** global de la commune à horizon 10-15 ans



Il définit les **choix** en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'économie, de protection de l'environnement dans un objectif de développement durable et un principe de cohérence et d'équité de traitement.

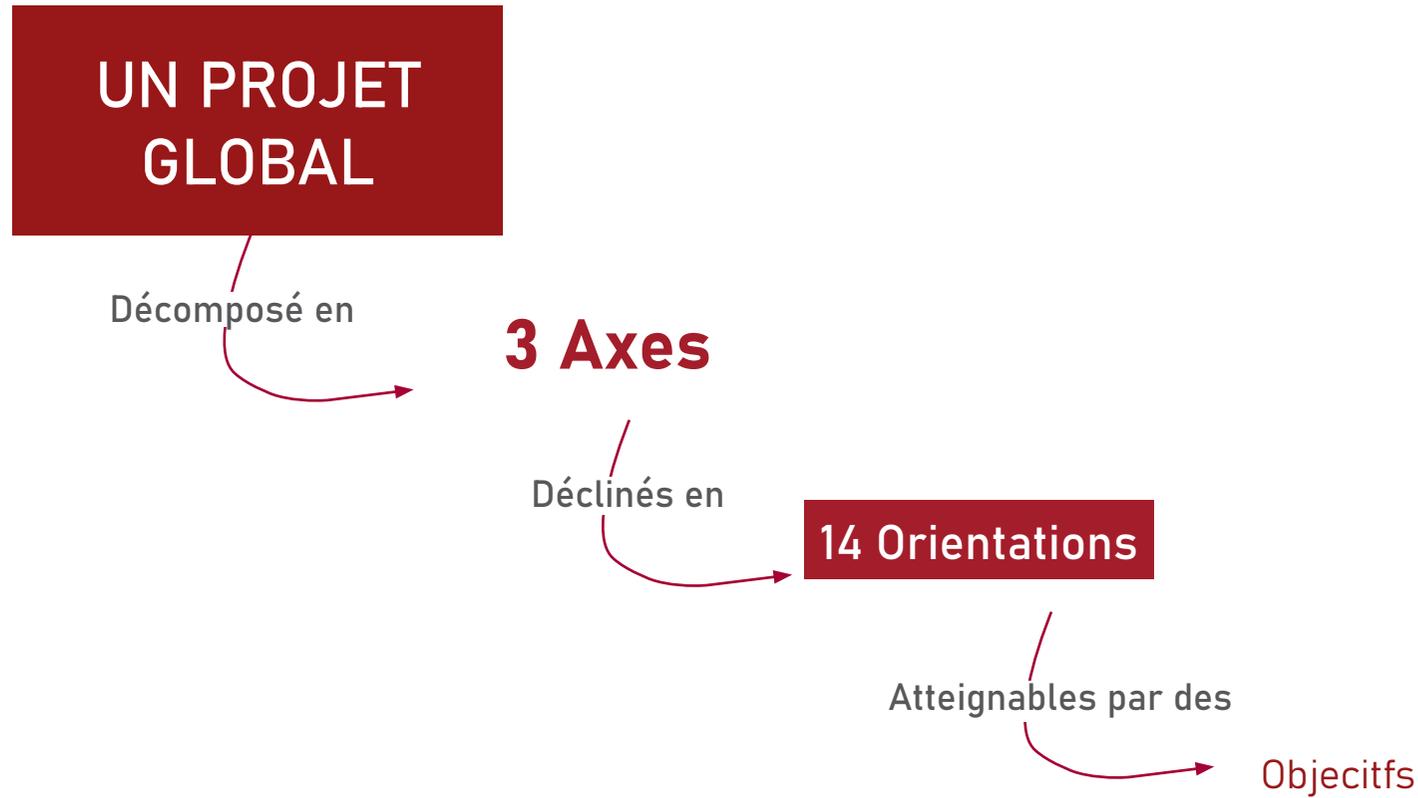


Il constitue la référence et **le guide** pour la suite de l'élaboration des PLUs et pour ses modifications ultérieures. Toutes ses orientations seront traduites réglementairement.



Il permet de définir **une vision à moyen et long terme** du territoire en dialogue avec les acteurs et habitants du territoire

LE PADD_ QUELLE FORME PREND LE DOCUMENT ?



Chaque orientation définit des objectifs qui peuvent être traduits très précisément (lieux, outil réglementaire...) ou rester suffisamment généraux pour illustrer une volonté politique globale.

Horizon 2040

LE PROJET DE TERRITOIRE

AXE 1 :
ACCUEILLIR DE NOUVELLES
POPULATIONS TOUT EN
RESPECTANT LES PAYSAGES ET
LE PATRIMOINE

AXE 2 :
UN TERRITOIRE QUI
RÉPOND AUX BESOINS DU
QUOTIDIEN

AXE 3 :
UNE COMMUNE SENSIBLE
AUX MODIFICATIONS
CLIMATIQUES

Horizon 2040

1.1_Augmenter légèrement la population, conserver l'esprit de la commune

-  Contour de la commune
-  Une urbanisation centrée autour du centre-bourg
-  Desserte de la commune par la départementale
-  Une commune rurale relais selon le SCoT de la Haute Saintonge

1.2_Densifier pour ménager les espaces naturels, agricoles et forestiers

-  Contour des enveloppes urbaines

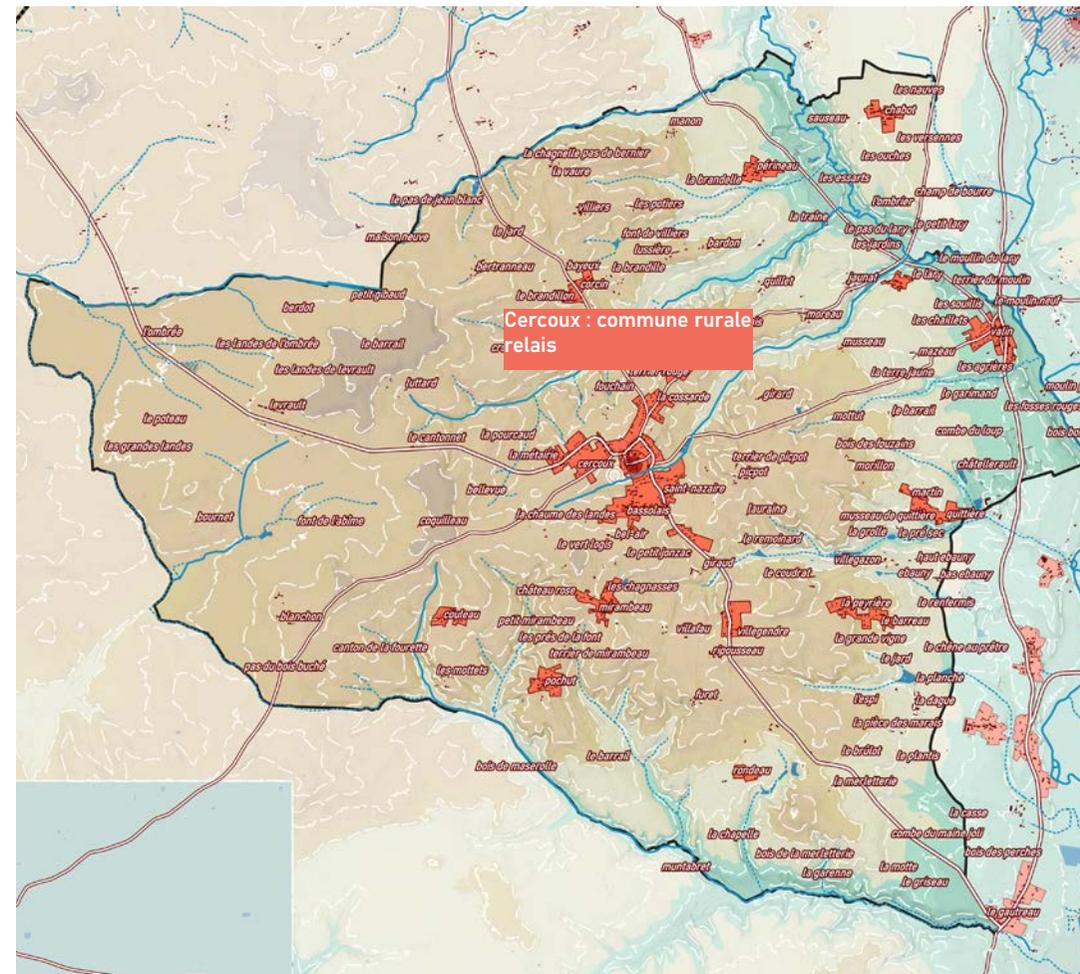
1.3_Vers un habitat diversifié répondant aux besoins de la population

-  Bâti sur la commune

1.4_Des patrimoines à préserver à adapter aux enjeux actuels

-  Cours d'eau
-  Surfaces hydrographiques
-  Relief
-  Courbes de niveau

AXE 1 : ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS TOUT EN RESPECTANT LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE



Horizon 2040

AXE 2 :

UN TERRITOIRE QUI RÉPOND AUX BESOINS DU QUOTIDIEN

2.1_Pérenniser l'activité économique et permettre son développement



Inscrire le développement de l'activité économique dans un contexte de sobriété foncière et de renforcement de l'existant

2.2_Accompagner le monde agricole et viticole pour assurer leur pérennité



Viticulture



Agriculture



Inventaire du bâti agricole élus



Inventaire du bâti agricole BD TOPO 2023

2.3_Un tourisme vert axé sur un réseau patrimonial



Circuit équestre : Route des cardinaux



Circuit pédestre : La Scandibérique

2.4_Renforcer l'accès aux équipements, le bien être et la vie communale



Accroître l'accessibilité des équipements publics pour en favoriser l'accès à tous

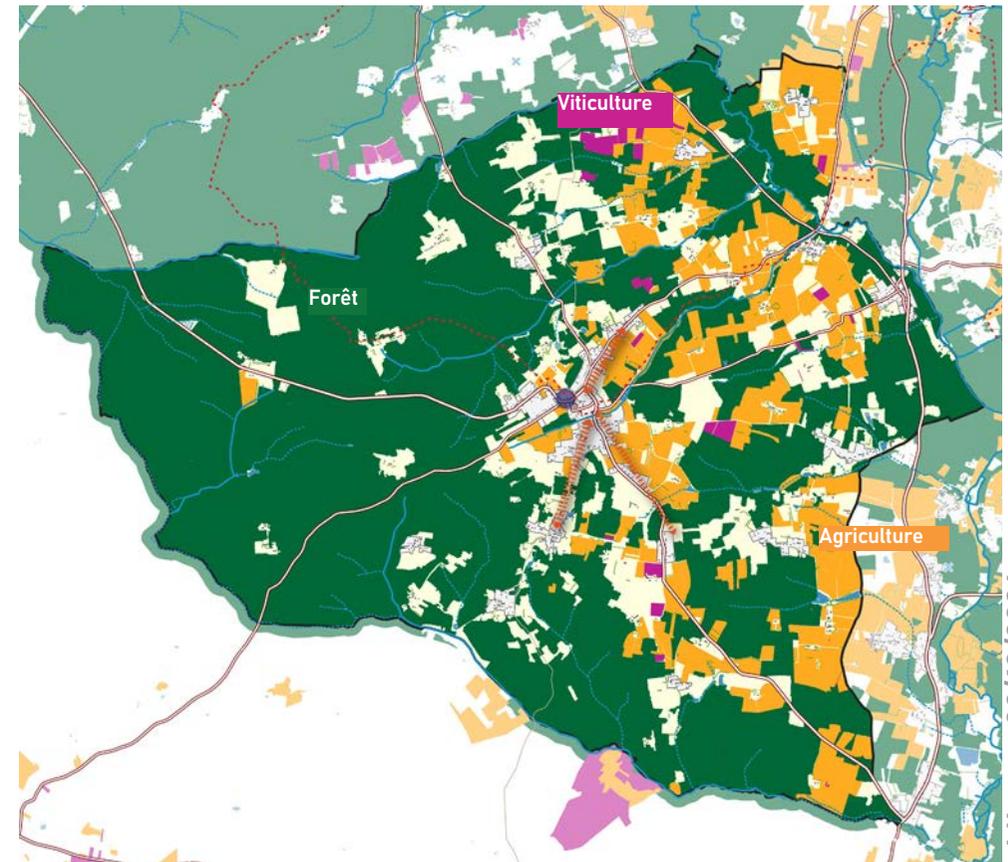
2.5_Tendre vers une atténuation de la dépendance à la voiture individuelle



Développer les itinéraires doux sécurisés pour connecter les différents villages et hameaux au bourg



Accès par la route départementale



Réunion publique - 03/12/2024
Cercoux

3.1_Adapter le territoire aux changements climatiques

- Enveloppes urbaines
- Bâtiments

3.2_Offrir les conditions du maintien des espèces naturelles

- Formation végétale
- Espaces de gestion durable
- Zone de conservation spéciale
- ZNIEFF de type 1 : Landes de Cercoux
- ZNIEFF de type 2 : Landes de Montendre
- Espace naturel protégé

3.3_L'eau, ressource essentielle à protéger

- Zones de vigilance zone humide
- Zones humides : Affluents du Palais
- Zones humides : Affluents de Montendre
- Zones humides : Vallée du Palais et du Lary
- Cours d'eau

3.4_Développer la production d'énergies renouvelables

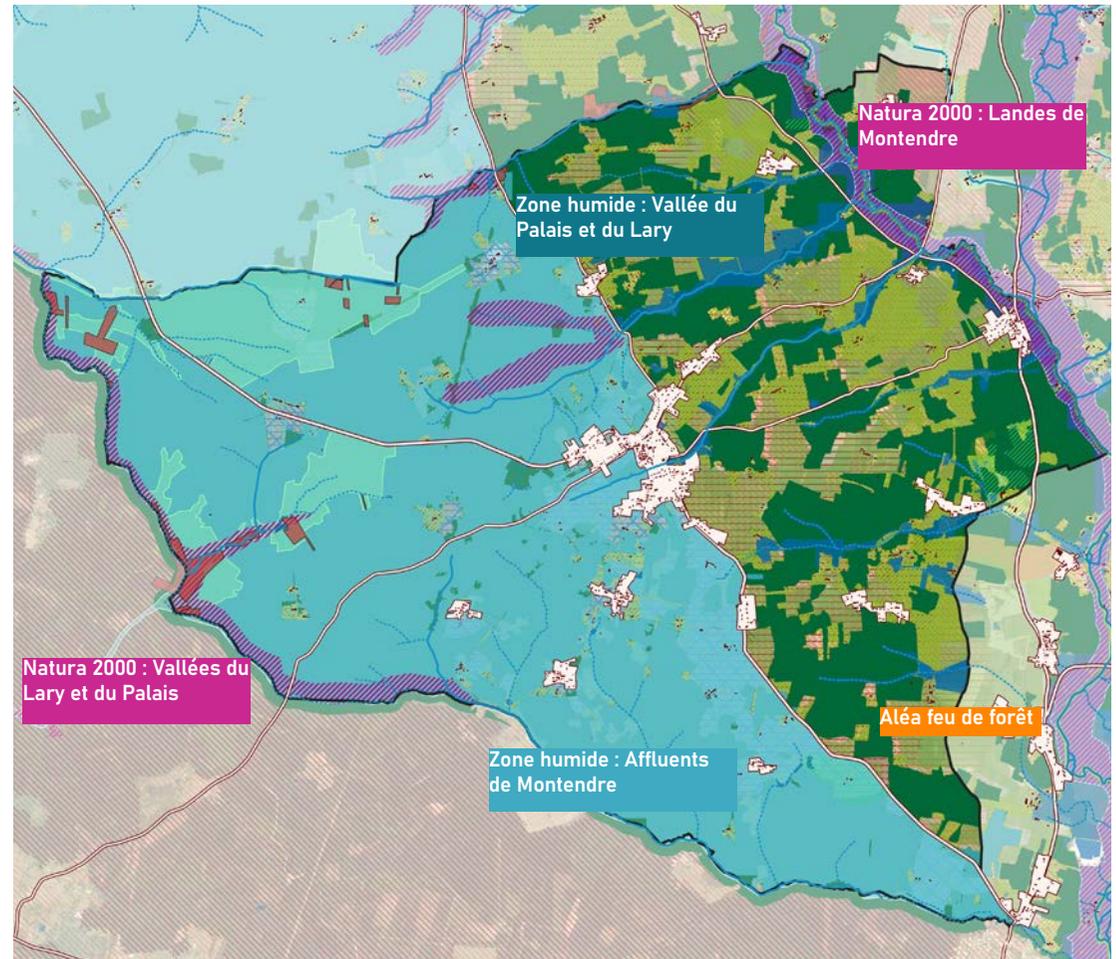
3.5_Tenir compte et prévenir des risques

L'aléa feu de forêt

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

AXE 3 :

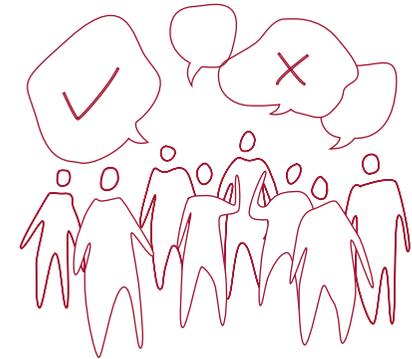
UNE COMMUNE SENSIBLE AUX MODIFICATIONS CLIMATIQUES



Interlude quizz



AVOSTELEPHONES!



1 Allez sur wooclap.com

2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
CERCOUXPADD



NOUS SOMMES A VOTRE ECOUTE !